



HAL
open science

Inscriptions de Jérusalem romaine et byzantine. À propos d'un corpus récent

Julien Aliquot

► **To cite this version:**

Julien Aliquot. Inscriptions de Jérusalem romaine et byzantine. À propos d'un corpus récent. Syria. Archéologie, art et histoire, 2014, 91, pp.423-433. 10.4000/syria.2287 . halshs-01709302

HAL Id: halshs-01709302

<https://shs.hal.science/halshs-01709302>

Submitted on 31 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

INSCRIPTIONS DE JÉRUSALEM ROMAINE ET BYZANTINE À PROPOS D'UN CORPUS RÉCENT

Julien ALIQUOT
CNRS, UMR 5189 HiSoMA

Hannah M. COTTON, Leah DI SEGNI, Werner ECK, Benjamin ISAAC, Alla KUSHNIR-STEIN, Haggai MISGAV, Jonathan PRICE & Ada YARDENI (éd.), *Corpus inscriptionum Iudaeae/Palaestinae. Volume I: Jerusalem. Part 2: 705-1120*, Berlin/Boston, De Gruyter, 2012.

En 2012, la parution du second fascicule du *Corpus inscriptionum Iudaeae/Palaestinae* (CIIP) est venue clore la publication des inscriptions antiques de Jérusalem. Selon les principes du projet définis en 1997, le recueil regroupe les textes inscrits sur tous les types de supports (bloc de pierre, paroi rocheuse, poids, sceau, bulle, tablette de plomb, amulette, gemme, amphore, vase, ostracon, etc.) et rédigés dans toutes les langues utilisées (à l'exception de l'arabe classique) entre la conquête d'Alexandre, dans les années 330 av. J.-C., et celle des armées musulmanes, dans les années 630 apr. J.-C. Plus de 1 100 inscriptions de Jérusalem et de ses environs sont désormais réunies, des fragments les plus infimes et négligeables (714, 751, 820, 823, 847, 942, 945, 951, 955, 1025, App. 2*, 19*) aux documents les plus célèbres et connus uniquement par la tradition scripturaire ou littéraire, tels que le *titulus crucis* trilingue de Jésus (15) ou l'épigramme grecque du patriarche Sophrone sur le Rocher du Golgotha (868). Le premier fascicule, paru en 2010, rassemblait 704 textes antérieurs à la destruction du Second Temple en 70 apr. J.-C. En dehors d'une poignée d'inscriptions publiques ou religieuses et d'une série de graffites et d'objets inscrits, il était constitué d'épitaphes du 1^{er} s. av. J.-C. ou du 1^{er} s. apr. J.-C., pour la plupart gravées sur des ossuaires et rédigées dans deux langues, l'hébreu et l'araméen, difficiles, voire impossibles à distinguer l'une de l'autre. Le second fascicule, dont il sera ici question, complète le corpus pour la période comprise entre le 1^{er} et le VII^e s. apr. J.-C. Beaucoup plus éclectique que le précédent, riche de 469 entrées (auxquelles il faut retrancher quelques numéros vacants, 797, 805-806), il est le fruit des efforts d'une quinzaine d'éditeurs ou collaborateurs.

Le nouveau tome du CIIP se compose de deux grands dossiers chronologiques et de deux appendices. Le premier dossier (705-783) comprend un peu moins de 80 inscriptions de l'époque impériale, de l'an 70 apr. J.-C. au règne de Constantin. Il fait la part belle à l'épigraphie de la X^e légion Fretensis, stationnée à Jérusalem à partir de la fin de la première guerre juive, et à celle de la colonie romaine d'Aelia Capitolina, fondée par Hadrien. La majorité des textes de cette partie, latins et militaires, sont édités par W. Eck. Le second dossier (784-1087) se rapporte à l'Antiquité tardive, du règne de Constantin à la conquête « arabe » (c'est-à-dire islamique) de Jérusalem. Il contient la documentation épigraphique de la Ville Sainte et du siège patriarcal constitué sous l'épiscopat de Juvénal au milieu du V^e s., avec ses églises, ses monastères, ses nécropoles et ses sites de pèlerinage chrétiens chargés de références à la tradition biblique. Le grec y occupe sans surprise une place prépondérante. L. Di Segni s'est chargée de la plupart des textes rédigés dans cette langue. Les inscriptions sémitiques en hébreu et en araméen, déjà quasiment absentes aux II^e et III^e s. apr. J.-C. (752 ?), se font rares aux siècles suivants (790, 791, 843, 881, 953, 954, 957, 981, 1001, 1016, 1017, 1018, 1027). Quelques documents arméniens, publiés par M. Stone (810A, 812, 813, 817, 817B, 837, 838, 839, 873, 874, 925-929, 1064, 1083), et une inscription

géorgienne, rééditée par Y. Tchekhanovets (973), font en revanche leur apparition, mais elles ne sont probablement pas toutes antérieures à la conquête musulmane. Les bilingues sont très peu nombreuses, puisqu'on ne relève qu'une inscription rédigée à la fois en grec et en hébreu (1001), deux ostraca gréco-coptes apportés d'Égypte (1044-1045), et un texte arméno-grec (1083), la présence de grec étant douteuse dans une autre inscription arménienne (926). Suivent une série de compléments au *CIIP* I, 1 (1088-1120), un index limité aux noms de personnes des deux premiers fascicules, où les différentes langues du corpus sont mélangées, puis un appendice de 54 textes grecs et latins de l'Antiquité et du Moyen Âge, préparé par L. Di Segni et doté de son propre index onomastique. Quatre cartes de situation assez sommaires terminent le fascicule.

La présentation de l'ouvrage est soignée, même si une relecture serrée aurait permis de pallier un manque de finition regrettable¹. Le cas échéant, des développements placés en tête de chapitres replacent les monuments inscrits dans leur contexte architectural et archéologique, avec des renvois internes utiles. Les textes sont édités dans leur langue et écriture d'origine, avec une translittération pour les textes sémitiques, arméniens et géorgiens, avant d'être traduits et commentés. Une abondante illustration permet de contrôler les lectures proposées. En l'absence d'index détaillés et de tables de concordance entre le *CIIP* et ses prédécesseurs (en particulier les articles fondamentaux de P. Thomsen sur l'épigraphie grecque et latine de Jérusalem, parus en 1920, 1921 et 1941), il reste difficile de tirer pleinement parti du corpus. Néanmoins, il faut saluer le travail que les éditeurs ont accompli, sur le terrain comme dans les musées, et qui contribue autant à la révision de centaines d'inscriptions connues depuis le XIX^e s. qu'à la publication d'inédits (en général des fragments, 713, 714, 725, 727, 746, 762, 775, 776, 778, 782, 783, 810, 811, 817A, 866, 867, 882, 887, 898, 977, 982, 984, 990, 1009, 1024, 1030, 1033, 1034, 1038, 1039, 1041, 1043, 1051, 1052, 1060, 1062, auxquels on ajoutera les numéros dont la parution est annoncée, 729, 755, 757, 761, 817B, 894-897, 1028, 1047-1050, 1055-1057, 1073, 1081, 1085). Le nouveau tome du *CIIP* sera un instrument de référence et un répertoire commode de l'épigraphie de Jérusalem romaine et byzantine, que l'on pourra compléter au gré des nouvelles découvertes².

Les avantages et les inconvénients de la méthode adoptée pour la publication du *CIIP* ont déjà été soulignés à plusieurs reprises dans les notices du *Bulletin épigraphique* et de l'*Année épigraphique* consacrées aux deux premiers volumes du corpus³. Le choix de classer les textes par grands ensembles

1. Il faut remplacer « ashlar » par « altar » (p. 1) ; « decouverte » par « découverte », « caractère » par « caractère » (p. 14) ; « Bibaum » par « Bibauw » (p. 25-26) ; « F. Bliss – A. Dickie, Excavations in Jerusalem » par « at Jerusalem » (p. 56) ; « dans le fouilles » par « dans les fouilles » (p. 81) ; « C. Johns, in: A. Tushingham » par « C. P. Jones, in: A. Tushingham » (p. 115) ; « Jerusalem nouvelle » par « Jérusalem nouvelle » (p. 121, 412) ; « B. Flusin, AEHE » par « B. Flusin, Annuaire ÉPHÉ » (p. 128) ; ἰνδ(ικτίωνος) par ἰνδ(ικτιώνος) (p. 158) ; ἔτους par ἔτους (p. 236) ; « age » par « âge » (p. 256) ; « Sejourné » par « Séjourné » (p. 265, 363) ; Σιλᾶ par Σίλα (p. 273, 517) ; « alphabeth » par « alphabet » (p. 277) ; « disappeared » par « disappeared » (p. 352) ; Ἰβέρων par Ἰβέρων, la graphie classique étant Ἰβήρων (p. 355) ; μονάχουσα par μοναχοῦσα (p. 363, 391) ; μη(ός) par μη(νός) (p. 368) ; « Institute d'Égypte » par « Institut d'Égypte » (p. 392) ; « Appollonides » par « Apollonides » (p. 405) ; ἀ(γία) γ(ῆ) Σ(ιών) par ἀ(γία) γ(ῆ) Σ(ιών) (p. 447) ; Ἀντας par Ἀντᾶς (p. 501) ; Λῦσας par Λυσᾶς (p. 510) ; Μήνᾳ par Μηνᾶ (p. 512) ; Λουκίλια par Λουκιλία (p. 514) ; Γαίος par Γάιος (p. 514) ; Οὔεττήνου par Οὔεττηνοῦ (p. 519) ; πρεσβυτερου et ἡγουμενου par πρεσβυτέρου et ἡγουμένου (p. 530) ; Εἰρηίνος par Εἰρηνίων ou Εἰρηνίων(ος) (p. 569). L'orthographe des toponymes n'est pas toujours unifiée dans le texte et sur les cartes : comparer « 'Ein Ya'el » (p. 32) et « 'Ein Yael » (carte C) ; « Moza » (p. 53, 228), « Moza » (p. 80), « Motza » (carte C). Les traductions ne sont pas non plus systématiquement unifiées : les titres impériaux latins du type *Germanicus*, *Dacicus* ou *Parthicus*, sont ainsi rendus par « with the victory titles Germanicus, Dacicus, Parthicus » (p. 1), par « victor over the Germans, victor over the Dacians » (p. 12, 14, 15) ou encore par « Parthicus » (p. 16) ; *pater patriae* est tantôt traduit par « father of the fatherland » (p. 14), tantôt par « father of his country » (p. 18, 20). On pourrait multiplier les exemples.

2. Voir par ex. BEN AMI, TCHEKHANOVETS & DANIEL 2013, nouvelle tablette de plomb portant des formules de malédiction et provenant de la fouille d'une riche demeure des III^e et IV^e s.

3. P.-L. GATIER, *AE* 2010, 1732, et *Bull. ép.* 2011, 621 (sur le *CIIP* I, 1) ; D. FEISSEL, *Bull. ép.* 2012, 472-475 (sur le *CIIP* I, 2) ; P.-L. GATIER et D. FEISSEL, *Bull. ép.* 2013, 458-462 (sur le *CIIP* II, consacré à Césarée et aux sites voisins de la côte palestinienne). Voir aussi ECK 2013, article de synthèse de l'un des éditeurs du corpus sur les enjeux du *CIIP* et sur les contraintes qui pèsent sur le projet et qui expliquent certains de ses défauts. La publication d'index détaillés et de suppléments est pour l'instant reportée. Des points de désaccord entre les éditeurs sont explicitement soulignés dans la préface du *CIIP* I, 2, p. v, et sous les n^{os} 759, 760, 772, 995, 1022.

thématiques (inscriptions religieuses païennes, juives et chrétiennes, relatives aux empereurs, aux sénateurs et aux militaires, édilitaires, juridiques, funéraires, *instrumentum domesticum*, etc.) tout en tenant compte autant que possible de la topographie à l'intérieur de chaque chapitre est certainement le meilleur, même si l'on pourra toujours discuter de l'appartenance de certains textes à l'une ou l'autre période ou catégorie. Bien qu'elle alourdisse le recueil et qu'elle pose souvent des problèmes de provenance, la volonté de prendre en compte une partie de l'*instrumentum domesticum* (753-769, 1044-1087, 1091-1116, App. 21*-54*), à l'exception affichée et rappelée (p. 217), mais pas toujours respectée, des productions de masse, apporte des documents intéressants, des timbres au nom de militaires de la X^e légion Fretensis aux sceaux du clergé et aux *dipinti* amphoriques de l'Antiquité tardive. Par ailleurs, le souhait de n'écarter *a priori* aucun monument inscrit a conduit à intégrer dans le corpus un nombre non négligeable d'inscriptions postérieures à la conquête musulmane, voire franchement médiévales (775, 817, 824-825, 984, 1025, 1066, 1071, App. 12*, 17*, 18*, 20*, peut-être 779, 782, 837-839, 881, 953-954, 975, 1016-1018, App. 10*, 13*, 14*). On s'étonne aussi de retrouver des textes qui, de l'aveu des éditeurs, ne seraient pas de Jérusalem, mais qui proviendraient plus probablement du Néguev ou de la région de Gaza (840 ?, 922, 987, cf. p. 144), de Beershéba (876), de Césarée, Jaffa ou de la plaine côtière (979 ?, non repris dans le *CIIP* II), de Jaffa ou Beth Shéarim (1001), d'Égypte (1044-1045), de Sidon (App. 4*-5*, voir *infra*) ou encore d'Abud (App. 20*).

Cette conception extensive du corpus épigraphique, qui vise à embrasser le maximum de documents au risque du hors-sujet, va de pair avec une certaine peur du vide face aux textes lacunaires (par exemple 708, 717, 719, 750, 795, 817A, 824, 832, 833, 842, 851, 852, 871, 872, 877, 882, 887, 905, 906, 951, 958, 977, 991, 994, 1005, 1007, 1012, 1024, 1028, 1031, 1034, App. 11*) et avec des choix d'édition parfois discutables. D'autres que moi ont déploré le renoncement à la présentation de la bibliographie des inscriptions selon le système du lemme génétique, qui permet de distinguer les éditeurs qui ont travaillé sur des documents originaux des chercheurs qui se sont contentés de reprendre les lectures de leurs devanciers. En lieu et place d'une bibliographie raisonnée et d'un appareil critique développé, le lecteur se voit ici renvoyé à l'*editio princeps* des textes et à une série de publications postérieures classées plus ou moins dans l'ordre chronologique, avec parfois des références à des articles parus ou à paraître où les textes seraient étudiés plus en détail. La discussion sur l'établissement et l'interprétation historique des inscriptions devient délicate, à moins d'entreprendre de fastidieux dépouillements. J'insisterai pour ma part sur le problème du désaccord entre la copie en majuscules et la transcription des textes grecs et latins. Dans la transcription, qui est le but ultime de l'édition des inscriptions dans leur langue originale et qui est amenée à passer dans l'*Année épigraphique*, le *Supplementum epigraphicum graecum* et les bases de données en ligne, les points placés sous les caractères dont la lecture n'est pas certaine disparaissent presque systématiquement, donnant au lecteur pressé l'impression de se trouver devant une publication solidement établie. Or, c'est loin d'être toujours le cas.

En se concentrant sur les inscriptions grecques de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge, D. Feissel a apporté des corrections et des explications importantes aux numéros 775, 786, 848, 882, 888, 912, 921, 970, 977, 984, 986, 989, 998, 1006, 1009, 1021, 1036, 1071, 1074, 1076, 1078 et 1085⁴. Je propose ci-dessous, sans souci d'exhaustivité, de nouvelles suggestions de lecture et des compléments nécessairement limités à d'autres aspects du corpus.

706 (= AE 2009, 1603)

W. Eck hésite entre la lecture d'une dédicace anonyme d'un édifice cultuel consacré au Génie de l'Afrique, *tem/plum Geni/u Africe* (pour *Genio Africae*), et celle, proposée par M. P. Speidel et encore inédite, d'une dédicace à un Génie indéterminé par une vexillation africaine, *tem/plum Geni / v(exillatio) Africe*. La première solution paraît préférable. D'une part, la place ne manquait pas sur la pierre pour préciser de manière explicite le nom du ou des dédicants si la chose avait paru nécessaire. D'autre part,

4. D. FEISSEL, *Bull. ép.* 2012, 472-475.

la formule *vexillatio Africae* serait assez insolite, alors qu'on attend un complément au nom du Génie. Un autre argument, négligé dans le *CIIP*, doit être ajouté en faveur de la première interprétation. Il s'agit de la dédicace d'un autel d'Ancyre (Galatie) au Génie de la province d'Afrique ([*G*]enio provinciae / Africae). Voir MITCHELL & FRENCH 2012, p. 216-217, n° 61, qui ont paradoxalement bénéficié de l'expertise de W. Eck, mais qui ne font pas le rapprochement avec la dédicace de Jérusalem et qui commentent : « Perhaps this was the province of origin of the dedicator, or perhaps the dedication marked some notable event that occurred in Africa, which was commemorated on an empire-wide basis » (p. 216). Comme W. Eck le suggère à propos du seul texte de Jérusalem, les deux dédicaces au Génie de l'Afrique pourraient ressortir à la même intention de rendre hommage au dieu tutélaire de la province de Proconsulaire, dont Septime Sévère était originaire.

712

Ce texte gravé sans beaucoup de soin et lacunaire à droite est considéré comme une inscription commémorant l'aménagement par Vespasien et Titus du camp d'une cohorte à Abou Gosh, sous le gouverneur Sex. Lucilius Bassus (71-73). L'interprétation retenue dans le *CIIP* avait déjà été formulée auparavant, avec des variantes et non sans davantage de réserves (cf. *AE* 1999, 1689). On peut se demander s'il ne s'agit pas d'une dédicace d'un type moins spectaculaire, qu'un préfet de cohorte aurait adressée aux empereurs. Selon cette hypothèse, l'inscription s'établirait de la façon suivante, sans que la forme des titulatures impériales puisse être assurée : *Imp(eratori) Cae[s(ari) Vespasiano Augusto] / Imp(eratori) T(ito) [Caesari Vesp(asiani) Aug(usti) fil(io)] / Sex(tus) Lu[- - - praef(ectus)] / coh(ortis) - -*].

718 (= *AE* 2009, 1597)

Dans cette dédicace pour Antonin le Pieux, la mention au datif du pontificat et de l'augurat, *pontif(ici) auguri*, remplacerait étrangement le titre de grand pontife dans la titulature de l'empereur régnant. Sur la photo, le I pointé de *auguri* n'est pas visible et aucun autre éditeur n'en avait relevé la présence auparavant. Il est peut-être préférable de supposer que les deux mots abrégés PONTIF et AVGVR correspondent au nom des *pontif(ices)* et des *augur(es)* de la colonie d'Aelia Capitolina, qui seraient les auteurs de cette dédicace formulée *ex d(ecreto) d(ecurionum) p(ecunia) p(ublica)*. Pour un parallèle, voir *CIL* 3, 4178 (*AE* 2006, 1040), inscription honorifique pour Trajan émanant des collèges sacerdotaux de la colonie de Savaria en Pannonie supérieure, [*pont(ifices) a]ugur(es) sacer/[dota]l(es) ex colonia / [S]avaria* ou bien *sacer/[dotes] fl(amines) ?) ex colonia / [S]avaria*.

740

À propos de cette épitaphe latine, on peut ajouter que le nom (peu fréquent en Syrie) et le patronyme (banal) de Glaucus fils d'Artémidorus sont tous les deux attestés dans les inscriptions de Zeugma, la ville de Commagène dont le défunt était originaire. Voir WAGNER 1976, p. 177, n° 5 (Γλαῦκος), qui n'a pas connu l'inscription de Jérusalem ; p. 191-192, n° 32, et p. 195-196, n° 40 (Ἀρτεμίδωρος).

745 (= *AE* 2009, 1602)

Dans la formule onomastique qui désigne le défunt, ici restituée *G(aius) Pomp[oni]/us*, la lecture du gentilice *Pompeius*, peut-être abrégé sous la forme *Pomp(eius)*, ne semble pas devoir être définitivement exclue.

746

W. Eck présente cette inscription grecque inédite, assez fruste et gravée sur une petite tablette de marbre, comme l'épithaphe d'un certain Gaius Rusticius Apollonius. Il s'agit plus probablement d'une dédicace à Apollon :

Γάϊος Ῥουστίκιος [- - -]
 Ἀπόλλων[ι - - -]-
 νῶι τήν [- - -]
 4 δῶρον ᾤΤΟ[- - -].

Au début de la l. 3, on a sans doute la fin d'une épiclese (e.g. [θεῶι ἀγ]νῶι), suivie de l'objet de la dédicace. Le texte s'ajoute aux rares monuments du culte d'Apollon qui ont été repérés à Jérusalem jusqu'à présent (BELAYCHE 2001, p. 156-157, qui suggère au passage de rapporter à Apollon l'hymne grec du n° 711, de provenance incertaine, mais copié à Jérusalem à la fin du XIX^e s.). Si les lettres ᾤΤΟ[- - -] correspondent au début du mot ἔτο[υς - - -], comme W. Eck le suggère, on doutera alors que l'inscription provienne de Jérusalem, où ce type de formule de datation n'est pas attendu.

765

Au revers de cette amulette apotropaïque, on rétablira la copie en majuscules du premier nom d'animal funeste au mauvais œil : ΙΠΠΟΣ (pour ἵππος) et non ΙΡΡΟΣ. Pour le second nom, qui désignerait la mule, il n'est pas nécessaire de corriger ΜΥΛΟΣ en μ<ο>ῦλος, car la leçon μύλος est aussi bien établie ici que sur l'amulette comparable découverte à Tyr (SEG 36, 1313) et sur une autre conservée au British Museum (MICHEL 2001, p. 282, n° 455, pl. 69, accentué μῦλος). Sur deux autres amulettes syriennes, il faut lire ἵππος μοῖλος κτλ. pour ἵππος μύλος κτλ. Voir BONNER 1950, p. 305, n°s 314 (μο[ῦ]λος) et 317 (μοῖλος), qui observait que, dans le second cas, « the spelling μοῖλος for μοῦλος is strange » (p. 215, n. 30). Sur les invocations de la mule dans les textes magiques, cf. BARB 1972, p. 352.

779

Ce fragment interprété avec des réserves comme une épithaphe latine avait été publié comme une inscription grecque ou latine par son premier éditeur, Ch. Clermont-Ganneau. Pour mémoire, on peut ajouter qu'elle a été également reprise dans le corpus des inscriptions croisées de la Terre Sainte. Voir DE SANDOLI 1974, p. 240, n° 323.

782

Ce fragment latin pourrait dater de l'époque des Croisades, d'après la facture et la position du signe d'interponction de la l. 1, manifestement creusé au foret et peut-être redoublé d'un autre signe semblable au-dessus.

816

À la fin de ce catalogue de reliques où l'on a proposé de reconnaître le nom de l'impératrice Eudocie, la restitution de B. Flusin, κ(αὶ) [τῶν σὺν] | + αὐτοῖς ἀγί[ων], paraît préférable à celle de M.-J. Lagrange, κ[αὶ τῶν ἄλλων], | + αὐτοῖς ἀγί[οις δόξα +], ou de L. Di Segni, κ[- - -], | + αὐτοῖς ἀγί[οις δόξα +]. À l'appui de cette proposition, un parallèle est resté méconnu, celui de la dédicace d'un martyrium de saint Georges et des saints qui lui étaient associés à Maximianoupolis d'Arabie (Shaqqa), οἶκος ἀγίων ἀθλοφόρων μαρτύρων Γεωργίου καὶ τῶν σὺν αὐτῷ ἀγίων. Voir WADDINGTON 1870, n° 2158 (*Bull. ép.* 1987, 516 ; 1997, 851).

817A

La restitution de la citation du *Ps* 86, 2, à partir des bribes de six lettres est très aléatoire.

830

Un fragment de plaque du Mont des Oliviers porte les lettres [- - -]ETBA[- - -], interprétées comme une formule de datation en grec, [- - -] ἔτ(ους) βα[σιλείας - - - (?)]. Ne pourrait-il s'agir d'un texte latin ?

833

La restitution proposée, [- - - τί πο](ι)ήσουσιν ἐὰ[ν - - - (?)], laisse perplexe, car elle ne correspond à aucune des citations scripturaires alléguées à titre de comparaison (*Lc* 12,20 ; *Si* 2,14).

842

La lecture des 67 graffiti de la grotte de Béthanie est souvent difficile à vérifier. Au n° 8, plutôt que l'improbable Μακάι, n'y a-t-il pas μακάρι(ος), avec à la fin un petit signe d'abréviation en exposant ? Au n° 27, interprété de façon conjecturale comme une invocation au Dieu de saint Julien pour un archevêque Merkourios, il y a lieu de se demander si les quatre lignes du texte restitué appartiennent bien à une seule et même inscription : à la l. 1, la forme des lettres est différente de celle des autres lignes et on pourrait proposer de restituer la fin d'un nom en -όθεος, e.g. [Δωρ]όθεος ou [Τιμ]όθεος, au lieu de ὁ θεός ; les bribes de la l. 4 paraissent isolées du reste. Les restitutions des n°s 842.4, 6, 33, 46, 47, 48, 49 et 55 sont particulièrement hasardeuses.

848

La dédicace de la mosaïque d'un martyrium proche de Beit Safafa porte aux l. 2-3 ἀντηλή|μψ<ε>ως (déjà *SEG* 16, 850) et non ἀντιλή|μψ<ε>ως (*CIIP*), au lieu de ἀντιλήμψεως. Rappelons également que la question de l'ère mondiale utilisée pour convertir la date de l'inscription (an 6200) reste ouverte. Voir GATIER 2012, p. 14-15.

875

Depuis sa première publication, la mosaïque funéraire d'Anatolia d'Arabissos (Arménie II) a été attribuée de manière conjecturale à une sœur de l'empereur Maurice inconnue par ailleurs, Ἀνατολία ἡ Ἀραβ[ισσην]ή ἡ τοῦ [Αὐγ(ούστου) ἀδ(ελφή) ?], d'après W. H. Buckler, *SEG* 8, 193, au lieu de ἡ τοῦ [Μαυρικίου], de l'*editio princeps*. Quelle que soit la valeur de cette hypothèse, le commentaire aurait pu signaler que la formule qui désigne la défunte aux l. 5-7, ἡ καλ[ῶς τὸν] ἀγῶν[α ἀγω]νισαμένη, et qui contient une allusion à 2 *Tim.* 4,7, τὸν καλὸν ἀγῶνα ἠγωνίσαι, appartient au formulaire de l'hymnographie et de la liturgie byzantines. Pour des parallèles plus ou moins exacts, voir par exemple Romanos le Mélode, *Hymnes* 59, 13,2, éd. MAAS & TRYPANIS 1963, p. 509 (τὸν ἀγῶνα καλῶς ἠγωνίσαντο) ; Éphrem grec, *Prières recueillies des Saintes Écritures* 3, éd. PHRANTZOLES 1988-1998, VI, p. 308, 12 (Συνέλθετέ μοι, Ὅσοι καὶ Δίκαιοι, οἱ καλῶς τὸν ἀγῶνα ἀγωνισάμενοι).

877

La restitution du nom d'un « nouvel hospice protégé par le Christ » qui serait le propriétaire de la tombe n'est pas convaincante.

880

Il aurait mieux valu renoncer à transcrire l'improbable mention d'une date à la fin de cette épitaphe de deux boulangers, (ἔτους ?) φ', d'autant que le commentaire plaide en ce sens.

882

À la première ligne de ce fragment, on lit [- -]ΡΟΒ[- -] plutôt que [- -]ΦΟΒ[- -]. Les conjectures sur le nom du défunt, s'il s'agit bien d'une épitaphe, doivent être révisées.

886

Pour le nom au génitif du défunt, d'autres restitutions que Μίκα[ς] sont possibles, par exemple Μικά[λου].

893

À la seconde ligne de ce graffito, le théta du sigle isopséphique ϑ[θ] (99, *i.e.* ἀμήν), ici restitué, est clairement visible sur la photo, contre la haste de la croix et à droite de la mire.

897

Le patronyme du défunt est lu Σι|τίωνος, mais Σιτίων est inconnu par ailleurs et rien n'incite à en faire « perhaps a variant of Sittas ». D'après la photo, il faut lire Σα|τίωνος, où l'on reconnaît une variante du génitif de Σαττίων. Sur les noms grecs tirés de σάττειν, « équiper », « remplir », « bourrer », et dont Σαττίων fait partie, voir ROBERT 1989, p. 57-61 (article de 1962).

903

Épitaphe en lettres cursives « for the memory and remission of the sins of long-suffering (?) Samuel », Σαμουήλ | <ύ>πομένον|τ<ο>ς. Sur la photo, on lit Σαμουήλ ἀ|πομένον|τες aux l. 4-6. Il n'y a pas à corriger l'inscription qui se traduit de la façon suivante : « pour la mémoire et la rémission des péchés de Samuel, ceux qui demeurent ».

909

Dans cette épitaphe d'une supérieure du monastère des Arméniennes, la défunte se serait appelée au datif Χαρατ<η>, nom inconnu par ailleurs, que R. Dussaud avait proposé de rapprocher du palmyrénien *hrt'*. La transcription de dernier anthroponyme n'est pas attestée en grec mais, d'après la dédicace gréco-palmyrénienne *IGLS* 17, 177, elle devait être proche de la forme du théonyme Ἥρα. La pierre de Jérusalem porte les lettres ΧΑΡΑΤΙ. Il est préférable de couper ici le texte différemment pour retrouver le nom grec bien connu Χαρά : θήκ(η) διαφέρουσα τῆ ὀσιωτάτι Χαρά τῆ (= τῆ) ἡγουμ(ένη) τοῦ εὐαγ(οῦς) μο(ναστηρίου) τῶν Ἀρμενισ(σῶν).

949

La lecture de cette épitaphe demeure problématique : ἐνθάδε κῆτε | Ἄναμος κλιβανάρης | τρίτος Παλμύρας, ce qui ne peut signifier « clibanarius of the third unit (?), from Palmyra ». Ch. Clermont-Ganneau, le premier éditeur du texte, hésitait à lire THE ou TPITOΣ au début de la l. 3. D'après les bribes de lettres visibles sur son fac-similé, la première solution paraît préférable, de sorte qu'on peut proposer de restituer une formule qui indiquerait uniquement l'origine du cavalier, [ἀπό] τῆς Παλμύρας. Sur

l'anthroponyme sémitique *Avαμοc* et ses diverses transcriptions, surtout fréquentes en Syrie du Sud, voir en dernier lieu les remarques et la liste de SARTRE 2007, p. 217 et 219-221, qui pourrait être notamment complétée par les témoignages d'un proscynème de la grotte de Béthanie (842.42) et d'une épitaphe de Palmyre *IGLS* 17, 450, dont l'onomastique est toutefois plus caractéristique de la Damascène que de cette cité.

952

À propos de l'épitaphe d'un ressortissant de Neeila de Batanée, précisons que cette bourgade, devenue une cité dans l'Antiquité tardive, ne correspond ni à al-Nila, ni à Mushannaf, mais qu'elle a été définitivement localisée à Inkhil à la suite de la découverte d'une borne de la Tétrarchie dans ce village de la Syrie du Sud. Voir en dernier lieu SARTRE 2009.

977

Dans cette épitaphe lacunaire, il est difficile d'admettre la restitution de l'adjectif *πολύβοτος* dans l'expression qui qualifierait les défunts, *[τῶ]ν πολ<υβ>ότων (?) [? διακόνω]ν*. Sur la photo, on lit *[- - -]πο ἀπὸ τῶν [- - -]ων*.

992

Personne ne semble avoir remarqué que cette épitaphe chrétienne recouvrait en partie une inscription plus ancienne disposée tête-bêche, dont on distingue deux lignes en dessous de la croix. Sur la photo, je lis *Ζη[ν]όδ[ωρο]ς Ζηνοβ[ίου]*.

1000

La lecture du nom de Samuel, évêque des Ibères (Géorgiens), n'est pas assurée.

1001

Aux l. 2-3 de cette épitaphe de rabbi Samuel, archisynagôgos, n'y a-t-il pas un ethnique, *[Κο]ρύνθιος* pour *Κορίνθιος* ? Sur cette graphie de l'ethnique de Corinthe, plutôt postérieure au VI^e s., on peut se reporter, à Corinthe même, au graffiti du XI^e s. (?) republié dans FEISSEL & PHILIPPIDIS-BRAAT 1985, p. 282-283, n° 19 (D. Feissel). D'après sa forme, la stèle funéraire de Jérusalem ne paraît pas antique.

1019

Les fragments d'inscriptions lisibles sur deux pavements de mosaïque appartenant au même ensemble ont été interprétés diversement : a) *<ἀ>ε<τ>ός* (F.-M. Abel) ou *<ἀί>θος* (L. Di Segni) ; b) *[πέρδι]κ{κ}ες*. Il vaut mieux restituer le texte sans chercher à le corriger et lire les noms de deux donateurs : a) *[Σαμ]εθος (?)* ; b) *[Σού]κκεσ[σοc]* (lat. *Successus*).

1047-1057 (et 1101)

Les conjectures hasardeuses sur les inscriptions peintes sur des fragments d'amphores ou de vases auraient pu tirer profit des recherches en cours sur ce type de matériel. Voir FOURNET & PIERI 2008 ; FOURNET 2012. Le n° 1101, classé parmi les inscriptions du supplément au fasc. 1, appartient plutôt à la série des *dipinti* amphoriques de l'Antiquité tardive. On reconnaît à la l. 1 le sigle chrétien *χμ[γ]* et à la l. 2 la partie supérieure de lettres peintes dans une graphie stylisée qui évoque celle des papyrus protocolaires byzantins.

1066-1075

Les critères de sélection des sceaux de plomb réunis sous ces numéros ne sont pas clairs. Certains objets de la série ne viennent peut-être pas de Jérusalem (ainsi 1071, de l'ex-collection G. Schumberger). D'autres ne concernent pas nécessairement des dignitaires de la Ville Sainte (ainsi 1070, qui serait le sceau d'un patriarche d'Antioche). D'autres encore sont médiévaux (1066, sceau de la Sainte-Anastasis, et 1071, sceau à légende versifiée du patriarche Jean VIII, tous deux datés du XI^e s. par LAURENT 1965, p. 397-399, n^{os} 1565-1566, que L. Di Segni n'a pas connu). Comment expliquer par ailleurs l'absence du sceau du prêtre Modestos, futur patriarche de Jérusalem (632-634) ? Voir BARAG 1988 et les références aux catalogues de vente signalées à la page <http://www.acsearch.info/record.html?id=45870>.

APP. 4*-5*

Ni l'épithaphe d'Atimètos, ni celle d'Hilaria n'ont leur place dans le corpus de Jérusalem. CLERMONT-GANNEAU 1877, p. 102-107, l'a montré dans un article ici négligé à tort, avec des fac-similés. La première des deux inscriptions était gravée sur un cippe funéraire d'époque romaine caractéristique de Sidon. Ajoutons que le nom grec du défunt, peu courant au Proche-Orient, est attesté par ailleurs sur un autre monument du même type, trouvé en 1914 lors de fouilles conduites dans l'une des nécropoles de la ville phénicienne. Voir CONTENEAU 1920, p. 288, n^o 3. Quant à l'épithaphe d'Hilaria, elle aussi a été découverte à Sidon et elle avait déjà été publiée par RENAN 1864-1874, p. 384.

APP. 11*

Sur le fragment de mosaïque d'édifice de plan centré du Kathisma, qui commémore la dormition de la Vierge, entre Jérusalem et Bethléem, la lecture du monogramme initial, ἀμβᾶ Βασιλισκοῦ, n'est guère plus convaincante que celle qui avait été proposée dans la première édition du texte, Βασιλίου. L'attribution du titre de reclus (ἐν[κλειστοῦ]) attribué au surveillant des travaux est elle aussi hasardeuse.

APP. 34*-35*

Sur les bassins estampillés de Ras al-Bassit (Syrie), voir VALLERIN 1994, avec une liste des noms et des formules connus.

APPENDICE : UN OSSUAIRE INÉDIT DE L'UNIVERSITY OF JORDAN

Un ossuaire inscrit semble avoir échappé à l'attention des éditeurs du *CIIP*. Ce monument est exposé à Amman dans l'une des salles de l'Archaeological Museum de l'University of Jordan. Il fait partie d'un lot de trois ossuaires caractéristiques du mobilier funéraire des nécropoles de Jérusalem entre le I^{er} s. av. J.-C. et la fin du I^{er} s. apr. J.-C. Contrairement aux deux autres, anépigraphes, il porte une inscription grecque. Je dois à l'amabilité de Randa Kakish, directrice du musée, d'avoir pu l'étudier le 30 avril 2014.

Le monument se présente sous la forme habituelle d'un petit coffre en calcaire tendre (37 x 62 x 28 cm), muni de quatre pieds taillés dans la masse et surmonté d'un couvercle en bâtière pourvu de deux poignées creusées sur chacun des petits côtés (**fig. 1**).

Il porte le numéro d'inventaire J. 8119, auquel s'ajoute la mention U. 816 sur le couvercle, ainsi que d'autres indications chiffrées et le nom de Jérusalem en arabe (al-Quds) sur la cuve. Son décor, cantonné sur l'un des deux longs côtés de la cuve, se résume à deux grandes rosaces à douze pétales prises dans des cercles torsadés et inscrites chacune à l'intérieur d'un cadre orné de zigzags. La surface de l'ossuaire conserve des traces de peinture rouge délavée. Une inscription constituée d'un seul mot est incisée dans l'angle supérieur droit du cadre de la rosace de gauche, en lettres hautes de 0,5 cm (**fig. 2**).

Je lis Φιλουτάρην. On reconnaît ici le nom de femme grec Φιλουτάρην, qui est rare au Proche-Orient, mais qui est bien attesté par ailleurs, en particulier dans les papyrus égyptiens d'époque romaine, et qui a déjà été lu sur un autre ossuaire de Jérusalem (*CHIP* I, 1, 581).



Figure 1. Ossuaire inscrit de l'University of Jordan © J. Aliquot.



Figure 2. Détail de l'épithaphe grecque © J. Aliquot.

BIBLIOGRAPHIE

- BARAG (D.)
1988 « [Lead Seals of Modestus from Late Byzantine Jerusalem (614-634)] », D. JACOBY & Y. TSAFRIR (éd.), *Yehudim, Shomronim ve-Notsrim be-Erets-Yisra'el ha-Bizantit* [*Jews, Samaritans and Christians in Byzantine Palestine*], Jérusalem, p. 53-58 [en hébreu].
- BARB (A. A.)
1972 « Magica varia », *Syria* 49, p. 343-370.
- BELAYCHE (N.)
2001 *Iudaea-Palaestina. The Pagan Cults in Roman Palestine (Second to Fourth Century)*, Tübingen.
- BEN AMI (D.), TCHEKHAHOVETS (Y.) & DANIEL (R. W.)
2013 « A Juridical Curse from a Roman Mansion in the City of David », *ZPE* 186, p. 227-236.
- BONNER (C.)
1950 *Studies in Magical Amulets*, Ann Arbor.
- CLERMONT-GANNEAU (Ch.)
1877 « Stèles peintes de Sidon », *Gazette archéologique* 3, p. 102-115.
- CONTENAU (G.)
1920 « Mission archéologique à Sidon », *Syria* 1, p. 16-55, 108-154, 198-229, 287-317.
- DE SANDOLI (S.)
1974 *Corpus inscriptionum cruce signatorum Terrae Sanctae*, Jérusalem.
- ECK (W.)
2013 « Comprendere contesti: il nuovo *Corpus Inscriptionum Iudaeae / Palaestinae* multilingue », *Rationes rerum* 1, p. 17-38.
- FEISSEL (D.) & PHILIPPIDIS-BRAAT (A.)
1985 « Inventaires en vue d'un recueil des inscriptions historiques de Byzance. III. Inscriptions du Péloponnèse (à l'exception de Mistra) », *Travaux et Mémoires* 9, Paris, p. 267-395.
- FOURNET (J.-L.)
2012 « La "dipintologie" grecque: une nouvelle discipline auxiliaire de la papyrologie ? », P. SCHUBERT (éd.), *Actes du 26^e Congrès international de papyrologie*, Genève, p. 249-258.
- FOURNET (J.-L.) & PIERI (D.)
2008 « Les *dipinti* amphoriques d'Antinopolis », R. PINTAUDI (éd.), *Antinopolis*, I, Florence, p. 175-216.
- GATIER (P.-L.)
2012 « Inscriptions grecques, mosaïques et églises des débuts de l'époque islamique au Proche-Orient (VII^e-VIII^e s.) », A. BORRUT, M. DEBIÉ, A. PAPAConstantinou, D. PIERI & J.-P. SODINI (éd.), *Le Proche-Orient de Justinien aux Abbassides*, Turnhout, p. 7-28.
- LAURENT (V.)
1965 *Le corpus des sceaux de l'empire byzantin*, V, 2, *L'Église*, Paris.
- MAAS (P.) & TRYPANIS (C. A.)
1963 *Sancti Romani Melodi cantica*, Oxford.
- MICHEL (S.)
2001 *Die magischen Gemmen im Britischen Museum*, Londres.
- MITCHELL (St.) & FRENCH (D.)
2012 *The Greek and Latin inscriptions of Ankara (Ancyra)*, I, *From Augustus to the end of the third century AD*, Munich.
- PHRANTZOLES (K. G.)
1988-1998 'Οσίου Ἐφραίμ τοῦ Σύρου ἔργα, I-VII, Thessalonique.
- RENAN (E.)
1864-1874 *Mission de Phénicie*, Paris.
- ROBERT (L.)
1989 *Opera Minora Selecta*, VI, Amsterdam.
- SARTRE (M.)
2007 « The Ambiguous Name: The Limitations of Cultural Identity in Graeco-Roman Syrian Onomastics », E. MATTHEWS (éd.), *Old and New Worlds in Greek Onomastics*, Oxford, p. 199-232.
- SARTRE (M.)
2009 « 22. Une borne de délimitation entre des villages du Hauran », J.-B. YON & P.-L. GATIER (éd.), *Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Beyrouth, p. 100-101.
- VALLERIN (M.)
1994 « *Pelves* estampillés de Bassit », *Syria* 71, p. 171-204.
- WADDINGTON (W.-H.)
1870 *Inscriptions grecques et latines de la Syrie*, Paris.
- WAGNER (J.)
1976 *Seleukeia am Euphrat/Zeugma*, Wiesbaden.

